

## DEMANDE D'AUTORISATION DE POSE DE BANDEROLES

Demande à déposer ou à envoyer au service vie locale et associative : [la.thomas@carbon-blanc.fr](mailto:la.thomas@carbon-blanc.fr)

Mairie – Avenue Vigneau Anglade 33560 CARBON-BLANC

### AU MINIMUM 15 JOURS AVANT LA POSE DES BANDEROLES

Je soussigné(e).....  
Demeurant :.....  
Agissant pour le compte de.....  
Tél. :..... Mail : .....

SOLLICITE l'autorisation d'apposer des affiches sur le domaine public communal de la Commune de CARBON-BLANC :

Entrée Sud  Av. Vigneau Anglade  La Gardette

A partir du

.....jusqu'au.....

Pour annoncer la manifestation suivante :

.....

LE DEMANDEUR	DECISION DU MAIRE	DECISION transmise à :
Je m'engage à respecter les Règles énumérées ci-dessous	<input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DEFAVORABLE	( ) Pétitionnaire
Date : .....	Carbon-Blanc le .....	<u>Pour information et suivi</u>
Signature : .....	Signature : .....	( ) Police municipale ( ) Service communication

### REGLES A RESPECTER

**La pose de banderoles est interdite sur tous les éléments de signalisation routière et ne devront pas gêner la circulation automobile et piétonne.**

Les banderoles devront avoir le logo de la ville pour toute manifestation sur le domaine communal et seront retirées par le permissionnaire dès le lendemain de la date d'expiration de la période autorisée.

*Pour info : des panneaux d'affichage libre sont prévus sur la commune pour la pose d'affiches.*

En cas de non-respect des règles ci-dessus, la police municipale est chargée de faire enlever les banderoles non conformes